

RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIER DU 05 AU 07 DÉCEMBRE 2017



PROGRAMME DE LA REUNION

- Présentation des Conseils de quartier
 - Présentation des membres
 - Présentation et signature de la nouvelle charte
- Informations concernant le Mesnil Saint Denis
 - Déclassement du parking de la piscine
 - Travail sur les liaisons douces
 - Organisation de la fête des voisins 2018
 - Opération d'aide à Monsieur LAMOTTE
 - La fin des sacs jaunes
 - Les voisins vigilants
- Informations / réponses concernant chaque Quartier
- Moment d'expression des Conseillers



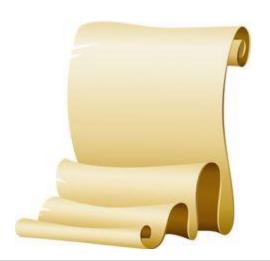
- Faisons connaissance:
 - Prénom,
 - Nom,
 - Adresse,
 - Ancienneté au Mesnil
 - Pourquoi avoir postulé pour être Conseiller(e) de Quartier?





PRESENTATION ET SIGNATURE DE LA CHARTE

- Une nouvelle charte des conseils de quartier présentée au Conseil
 Municipal du 30 Novembre 2017 :
 - Mise à jour du nombre de conseillers de quartier
 - Précisions apportées sur les règles de fonctionnement des séances de Conseils de Quartier
 - Mise à jour des périmètres des quartiers
- Proposition de signature en séance par les Conseillers





LE BOURG

<u>Président</u>: Thierry MARNET

Coordinateur: Hermenegildo MENDES MARQUES

<u>Conseiller(e)s</u>:

Joël LAMY
 Rue du Vieux Taillis

Coralie BONOT Rue Léon Bobin

Mélanie VEZINE Rue de la Noue

Jacqueline BATT Rue de la Croix au Beau

Jean Marc BRUISSON Avenue Charles de Gaulle

Geneviève EUVRARD Rue du Clos des Lilas

Cyril MEZIER Place des Bergers

Mohamed MAGHROUDI Rue de la Noue

Frédéric MOREAU Avenue Charles de Gaulle





HENRIVILLE

Président: Gilles MAREVILLE

Coordinateur: Julien DESVIGNES

Conseiller(e)s:

Thierry BARBAGELATA

Christopher LATEUR

Didier RIEANT

Valérie BENAIM

Stéphanie LIEVAL

Daniel COPPIN

Alain DESROSIERS

Jean Luc AUBRY-MARTIN

Pierre GUGGISBERG

Avenue de Dampierre

Avenue de Sully

Avenue Jean d'Ayen

Avenue de Noailles

Avenue Henri IV

Avenue de la Paix

Place Henri IV

Avenue André Leclerc

Rue de la Madeleine



LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

<u>Président</u>: Jean-Luc ANTROPE

Coordinateur: Alexandre GAUVIN

Conseiller(e)s:

France BAZILLAIS
 Rue Saint Cyran

Paule-Béatrice DESCHAMPS
 Place des Pensées

Laurent PROY Cours de l'Europe

• Julien PERRIN Cours de l'Europe

Bernard CHATELIN Rue Madame de Sévigné

Jean BRESSOL Place Mère Angélique

Florent BAUDEL Rue du Pommeret

Sylvie PATRIARCHE Avenue Habert de Montmort

Marie-Nicole THIRION Avenue Port Royal des Champs





CHAMPMESNIL

Allée des Lutins

<u>Présidente</u>: Sylvie LEGRAND

<u>Coordinateur</u>: Frédéric WINTER



Conseiller(e)s:

Yvette STEFFEN Rue du Pavé d'Argent

Nathalie LELEU Rue du Passe Volant

Sylvie LEFRANCOIS WATTIER Allée Jacques de Molay

Cédric HOURIEZ Rue du Lac aux Belles

Régis CLOT

Fabrice JOINNEAU Rue Emile Fontanier

Jean Claude GIRARDIN Rue du Lac aux Belles

Marie DE GAYARDON Allée des neufs Muses

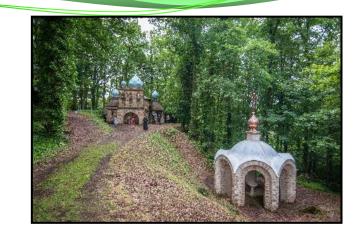
Marie France BOYER Rue de Versailles



BOIS DU FAY

<u>Présidente</u>: Hélène BATT-FRAYSSE

Coordinateur: Jean Claude MERLE



Conseiller(e)s:

Jean Yves MATARD Avenue de Provence

Peggy BRICE Rue Gassendi

Gérard BLAVOT Avenue des Tilleuls

Alice FERNANDES Avenue des Tilleuls

Bernadette BIZIEN Avenue des Tilleuls

Pierre-Jean CHARRIER Avenue des Carrières

Jocelyne MARCIANO Avenue des Tilleuls

Frédéric AURIOL Avenue de Provence

Marie-Cécile MATHIEU Avenue des Tilleuls



LES HAMEAUX

<u>Présidente</u>: Cécile MALBEC

<u>Coordinatrice</u>: Emmanuelle GEANT





Conseiller(e)s:

Agnès DE MALIBRAN

Michelle CHARPIOT

Carole CLOT

Didier DEMUYT

Philippe RUIZ

Impasse Clair Bassin

Place des Viviers

Chemin du Pressoir

Ferme de Champgarnier

Rue des Trois Villes





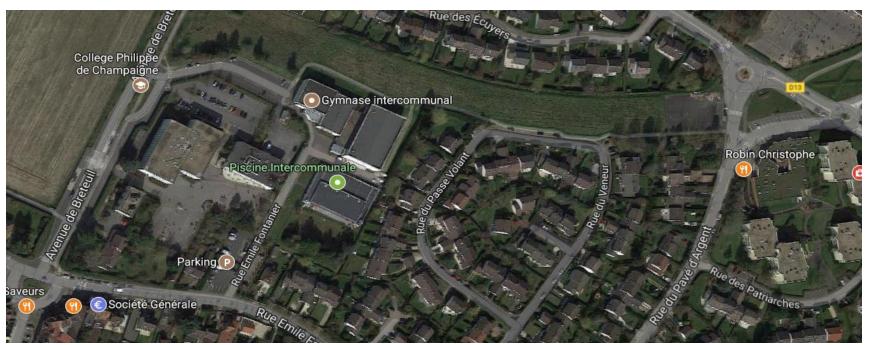


Déclassement du parking de la piscine

L'enquête publique pour réaliser le déclassement anticipé du parking de la piscine se tiendra du 08 au 22 Décembre 2017.

Il est à noter que le parking pourra néanmoins continuer à être utilisé.

Le marché destiné à désigner le maître d'œuvre pour la réalisation du parking paysager sur la coulée verte est en cours de finalisation et sera lancé prochainement.





Travail sur les liaisons douces

Mr Jérôme BOUGEAULT, Conseiller Municipal, est chargé de réaliser un état des lieux et de faire des propositions de mise en œuvre d'un maillage de liaisons douces au Mesnil Saint Denis. Pour que ce travail soit pertinent et prenne en compte ce qui se passe au plus près de chaque Quartier, Mr BOUGEAULT souhaite constituer une équipe composée d'un conseiller de chaque Quartier.

L'organisation envisagée est la suivante:

Réunion de démarrage janvier/février (si possible)

- 1 ou 2 réunions de travail collectif
- 1 Réunion de finalisation
- Présentation à chaque conseil de quartier du résultat des travaux
- Présentation au Conseil Municipal
- 1 à 2 mois entre chaque réunion

Présentation aux conseils de quartier et municipal en juin (si possible).

Quels sont les Conseillers de Quartier intéressés ?





Organisation de la fête des voisins 2018

La date nationale de la prochaine Fête des Voisins est le Vendredi 25 Mai 2018 « La fête des voisins est placée sous le signe du partage et de la convivialité. En

principe, chaque participant apporte de quoi boire et manger. Toutes les victuailles sont mises en commun, et chacun prend ce dont il a envie. N'hésitez pas à passer derrière les fourneaux pour réaliser votre spécialité!

Chaque année plus de 1100 personnes participent à cette fête au Mesnil!

Les Conseiller(e)s de Quartier peuvent participer à cet évènement de convivialité :

- En organisant une fête dans leurs rues,
- En se joignant à celle déjà organisée dans leur rue par un autre habitant,
- En aidant l'équipe de la Mairie qui organise cet événement...

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail sur <u>conseilsdequartier@lemesnilsaintdenis.fr</u> et nous ferons suivre aux organisateurs de l'évènement dans l'attente des Informations qui vous seront communiquées début 2018





Opération d'aide à Monsieur Eric LAMOTTE

Comme vous le savez probablement, un terrible incendie a détruit une grande partie des locaux de la jardinerie du Mesnil lundi 13 novembre au soir. Depuis, vous êtes nombreux à demander comment transmettre votre solidarité dans ces moments difficiles à Eric LAMOTTE et ses enfants.

Depuis mardi 21 novembre, vous pouvez laisser vos messages de soutien ainsi qu'un don, si vous le souhaitez, sur le site internet dédié à l'adresse www.78320.fr/Solidaire

Pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec internet, une urne est également à disposition à l'accueil de la mairie.

Cette opération de solidarité est lancée et encadrée par les amis d'Eric, dans le plus strict respect de la loi, pour lui permettre de faire face personnellement aux mois difficiles qui l'attendent.

Soyez par avance remerciés de votre soutien.



• La fin des sacs jaunes :

Il n'y aura plus de sacs jaunes à compter du 1 Février 2018.

Les emballages seront collectés dans des bacs dont la distribution se déroulera courant janvier 2018.

Il ne faudra plus utiliser les sacs jaunes, y compris pour les mettre dans les bacs de collecte.









Les Voisins Vigilants

Au 26 Novembre 2017 un total de 287 habitants ont fait la démarche de s'inscrire comme Voisins Vigilants :

- 37 au Bois du Fay
- 41 à Henriville
- 101 aux Résidences du Château
- 75 à Champmesnil
- 10 aux Hameaux
- 23 au Bourg





INFORMATIONS CONCERNANT LE BOURG





Distribution des sacs jaunes :

Attention aux bacs qui restent sur les trottoirs : rappeler aux immeubles de la sente qu'ils ne doivent pas mettre les déchets verts dans les sacs jaunes.

Il n'y aura plus de sacs jaunes à compter du 1/02/2018.

Les emballages seront collectés dans des bacs dont la distribution se déroulera courant janvier. En ce qui concernent les bacs des immeubles collectifs, une démarche auprès des bailleurs afin de rappeler les règles aux gardiens est en cours.

Parking Carrefour City :

Il y a eu diverses interventions de la police municipale et la situation s'est améliorée.

Serait-il possible que la police passe aussi le samedi?

Nous avons instauré des vacations le samedi matin pour la police municipale.

Leur action vise, actuellement, principalement la porte Henri IV où des abus importants ont été constatés. La consigne a été donnée d'intervenir également sur tous les centres commerciaux.

• Parkings extérieurs Sente de l'Eglise:

- Il y a plusieurs problèmes qui se présentent : les locataires des immeubles de la Sente de l'Eglise ne garent pas leurs véhicules dans les places en sous-sol mais sur les places le long du cimetière (du fait d'un manque de sécurité). Depuis la livraison de CFH, ce sont les locataires de l'immeuble qui est quasi face au cimetière qui viennent ajouter des véhicules sur le parking du cimetière. Cette situation prend de l'ampleur. Serait-il possible d'accentuer la vigilance sur ces points en termes de sensibilisation et de répression ?

Les consignes utiles ont déjà été données à la police municipale qui effectue de nombreuses verbalisations. Cette action sera poursuivie.

- Places réservées aux véhicules électriques :
- Il y a souvent des véhicules classiques garés à la place des véhicules électriques. Est-ce que la police municipale pourrait être vigilante sur ce sujet ?

Pour passer plusieurs fois par jour à cet endroit, l'Adjoint au Maire a effectivement constaté quelques rares stationnements illégaux mais qui n'ont pas un caractère continu.

Conteneur poubelle:

 Au 7 avenue Emile FONTANIER le conteneur de la poubelle reste sur le trottoir en dehors des heures adéquates.

L'action est en cours auprès du bailleur social.

Stationnements route de Versailles :

Face à la station TOTAL, il y toujours des véhicules garés sur le trottoir, ce qui empêche le passage des piétons.

Les verbalisations utiles sont faites. Pour mémoire, un stationnement sur trottoir est verbalisé 135 €.



INFORMATIONS CONCERNANT CHAMPMESNIL





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

• Eclairage et sécurité :

Suite à la réunion publique « sécurité » du 19/06/2017 il est relevé que la politique d'extinction d'éclairage publique est en réflexion pour certains quartiers. Est-il possible d'avoir des éléments chiffrés sur l'impact en incidents publics de l'extinction de l'éclairage public ?

S'agissant de l'extinction de l'éclairage public, les relevés de délinquance transmis mensuellement par la police nationale ne montrent pas de recrudescence à la suite de la mise en œuvre de cette extinction. Par contre, après un an de cette procédure, un bilan sur les économies d'électricité sera effectué et devrait normalement montrer des chiffres significatifs.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

• Eclairage et sécurité :

Est-il possible de préciser dans le bulletin municipal que des plaintes en ligne sont possibles et qu'ensuite le commissariat rappelle pour fixer un RDV pour signature du PV ?

Pour ce qui concerne le dépôt de plainte en ligne, la mention a déjà été faite dans le bulletin municipal et sera rappelée dans le prochain.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

• Eclairage et sécurité :

Comment se passent les rondes l'été (fréquence,...) ?

L'Opération Tranquillité Vacances est assurée parallèlement par les polices nationale et municipale. Les passages sont effectués, dans la mesure des possibilités, une fois par jour.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

Haies:

 Concernant les courriers demandant le taillage des haies, il est à noter que tous les Mesnilois n'ont pas fait les efforts attendus. Quelles sont les actions menées vis-à-vis des récalcitrants et sous quels délais ?

Des courriers recommandés sont à nouveau envoyés, complétés par le passage de la Police Municipale.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

Stationnement centre Bourg:

Concernant le parking rue des Francs Compagnons le long du cimetière il est noté que les disques ne sont jamais à jour et il est constaté des véhicules « ventouse ».

Un véhicule des services techniques a été vu ce jour garé dans un virage (pour aller débroussailler) sans avoir mis en place de signalétique particulière. C'est une question de sécurité.

Des photos seront transmises par mail à M.DOUX (Copie Mme le Maire) ; Y a-t-il des autorisations de stationnement spéciales vis-à-vis des véhicules des services techniques et quelles sont les procédures de sécurité applicables ?

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER CHAMPMESNIL

Stationnement centre Bourg:

Le parking de la rue des Francs Compagnons n'est pas, à ce jour, en zone bleue. S'il est constaté des voitures ventouse (stationnement prolongé de plus de 7 jours consécutifs), la police municipale verbalise et fait enlever les véhicules en infraction. Il n'y a pas d'autorisation spéciale de stationnement pour les véhicules des services techniques qui doivent, sauf cas d'intervention sur la voie publique entrainant une signalisation spécifique, respecter les dispositions du Code de la Route.



INFORMATIONS CONCERNANT LES RESIDENCES DU CHATEAU





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

• Beaurain:

- Pourrait-on avoir des informations sur Beaurain et notamment son coût?

A ce jour, malgré les nombreuses démarches entreprises en direction de divers organismes et porteurs de projets potentiels, aucune solution viable n'a été trouvée. Le coût global annuel de ce site est de 51 K€.

Les recherches se poursuivent assidument auprès de tous les partenaires institutionnels et privés.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

• Circulation autour de l'école Bois du Fay :

Une étude est-elle prévue dans le cas où l'école serait déplacée avenue de Picardie ?

Si le projet de déplacement du groupe scolaire se concrétise, il se fera dans le cadre d'un éco-quartier dont les questions de mobilité constituent l'un des enjeux.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES RESIDENCES DU CHÂTEAU

Ancienne menuiserie :

- Quel est le devenir du local de l'ancienne menuiserie à l'entrée du Mesnil route de Versailles ?

Ces locaux sont sur la bourse aux locaux du PNR. Plusieurs pistes de reprise sont à l'étude.



- Route de Versailles :
- La route de Versailles va-t-elle être refaite ?

Les travaux réalisés par le Département, sont terminés. Il ne reste à ce jour que les bandes rugueuses à réaliser, ce qui est imminent.

• Nids de poule :

- Constatation de nids de poule avenue Habert de Montmort le long des margelles de trottoirs. Peut-on intervenir pour les reboucher ?

Les travaux de réalisation d'une partie des trottoirs de cette avenue viennent de se terminer.

Il y aura donc sur une bonne partie de cette avenue, un " bon trottoir ", comme dans les autres quartiers de la Ville.

Malgré les contraintes budgétaires, cette année nous avons réalisé deux passages surélevés (95 KEUR), et les trottoirs adjacents.

Extinction des lumières la nuit :

- Du fait des risques de délinquance, pourrait-on interrompre le dispositif en juillet-août ? De plus il était indiqué que ce dispositif était mis en place à titre expérimental. Quel bilan en est-il fait ? Des extinctions entre 1H et 5H seraient plus adaptées. On constate que du fait de ce dispositif il y a des rassemblements au centre commercial des Résidences du château avec des nuisances sonores pour les riverains. Que peut-on faire ?

Extinction des lumières la nuit :

L'extinction nocturne partielle a été réalisée après avoir pris connaissance au niveau national de l'avis des forces de police, gendarmerie et en tenant compte de ce qui était fait dans les autres communes voisines (horaires, jours, centre ville).

Il est prouvé que cela n'a aucune incidence sur l'insécurité, bien au contraire, les malfrats devant s'éclairer avec des lampes de poche. La situation connue récemment au centre commercial Habert de Montmort en est la preuve : l'éclairage public y reste allumé sur la voie publique.

Ce qui se passe à l'arrière est dans une propriété privée. Les grilles sont maintenant de nouveau fermées, ce qui a réglé le problème du parking arrière ! Des économies de consommation électrique ont été réalisées. des subventions ont été obtenues. La réduction de la pollution lumineuse nocturne est un enjeu du respect de la biodiversité. Le bilan est positif et nous réfléchissons a légèrement étendre ce dispositif d'extinction dans d'autres secteurs qui sont restés allumés toute la nuit. Au niveau insécurité, aucune aggravation, cambriolage ou autre n'a été enregistré, les malfrats ayant des difficultés à œuvrer dans l'obscurité totale!

- Ramassage des encombrants :
- Pourrait-on supprimer le passage des encombrants au mois d'août non nécessaire ?

Effectivement c'est un sujet sur lequel nous travaillons actuellement. Cette suppression pourrait être effective dès l'été prochain.



INFORMATIONS CONCERNANT HENRIVILLE





Tapis de Gym :

- La réponse n'est pas satisfaisante car pour les conseillers de quartiers quand ils font remonter un problème, ils attendent une réponse un peu plus détaillée. Est-ce que deux fois par an c'est suffisant? Est-ce que les contrôles suite à la prestation sont effectués? Comment le tapis est désinfecté? Y a-t-il un cahier des charges pour cette prestation? Si ce travail est donné à un prestataire extérieur, qui contrôle la prestation ? Peut-il être mis en place des indicateurs de suivis? Etc.

Le cahier des charges concernant le nettoyage des salles sportives a été établi avec une fréquence répondant aux recommandations édictées par les instances sportives nationales. Le prestataire applique ce cahier des charges et son travail est contrôlé par les agents de la commune.

• Parking près de l'église :

Concernant les parkings près de l'église : lors du dernier compte-rendu, il y a eu une mauvaise interprétation par le rédacteur. Aussi, les conseillers de quartiers réitèrent leur question : le parking situé de part et d'autre de la rue Charles de Gaulle est très mal organisé pour les piétons qui ne sont pas protégés quand ils circulent et encore plus quand le bus stationne. Ne pourrait-il pas être envisagé la création d'un trottoir entre les places de parkings et les espaces verts de part et d'autre de l'avenue Charles de Gaulle ?

Il existe déjà des cheminements piétons alternatifs qui demandent certes un plus long parcours.

Sens interdit Rue de Noailles :

Le conseil de quartier demande la suppression des deux sens interdits sur la voie de dégagement concernée sur cette rue. Leur implantation est abusive. Par ailleurs, certains riverains se garent sur cette voie ce qui la bouche et ne permet pas la circulation éventuelle des pompiers. Cela est un problème de circulation et de stationnement qui relève des pouvoirs de police du Maire. Ces personnes doivent être verbalisées pour stationnement gênant et les panneaux enlevés car non justifiés!

Il n'y a pas de possibilité de verbalisation dans la mesure où ces parties de voie ne sont pas dans le domaine public mais sont propriétés privées.

Il est possible d'enlever les panneaux de sens interdit mais il est à craindre que cela ne change pas le problème.

Parking derrière la Piscine:

L'absence de marquage au sol amène à une organisation des stationnements désordonnés et gênante. Quand est-il prévu de le faire ?

Les marquages seront budgétés en 2018.

Jardins du château:

- Lors d'une séance de Taï-chi dans le parc du château, lors de la semaine 25 (car dans le gymnase cela n'était pas possible à cause des fortes chaleurs), il a été constaté que l'herbe n'était pas tondue et que les fontaines étaient pour certaines remplies de détritus donnant une image du parc sale et non entretenu.

pourquoi le parc n'est pas entretenu comme il le faudrait pour un « parc de château »? Qui le nettoie?

Le service "ESPACES VERTS " de la ville a une surface importante à entretenir, malgré certains espaces sous-traités. Le printemps a été humide et ensoleillé, l'herbe a donc poussé très vite et il y a eu en juin de nombreuses activités associatives et locales. Le mois de mai comporte également de nombreux ponts. Lors d'activités particulières dans le Parc du Château, il est souhaitable que les services techniques soient informés en préalable afin que la tonte puisse être programmée et que l'espace concerné soit traité en conséquence.

Foyer Sully:

 Le foyer Sully est squatté par des personnes plus ou moins jeunes. C'est dangereux! Hormis appeler la police que peut-il être fait?

Pour rappel, le Foyer Sully est la propriété du département.

Plusieurs interventions de la police nationale et même de notre police municipale ont déjà été faites.

Les travaux de déconstruction préalables à la réalisation de l'ensemble immobilier mettront un terme à ces squats.



INFORMATIONS CONCERNANT LE BOIS DU FAY





• Chemin de Bellepanne :

Demande d'intervention de la police municipale concernant les voitures sur le chemin car la situation perdure.

Les instructions utiles ont été données à la police municipale.

• Eclairage Public:

Le conseil de quartier prend note des régularisations effectives par l'adjoint en charge (erreur sur les horaires régularisée) mais demande un aménagement en été pour que l'extinction soit plus tardive ou la suppression de ce dispositif en juillet-août car il n'est pas sécurisant de rentrer chez soi dans le noir. L'idéal aurait été de maintenir quelques réverbères allumés toute la nuit mais le conseil comprend que cette dernière solution est très coûteuse.

Les réseaux électriques sont commandés par armoires et par secteurs. Il est très onéreux et techniquement impossible de prévoir l'allumage de quelques mats : tout le réseau électrique aurait été à refaire.

Il est conseillé aux habitants qui rentrent à pied après l'extinction nocturne, de se munir d'une lampe de poche. Il en existe aujourd'hui à LED, qui ne coûtent que quelques €.

Chien en liberté:

Problème d'un chien en liberté qui mord les passants et qui s'est introduit plusieurs fois dans le collège Philippe de Champaigne en suivant des enfants. Police nationale saisie. Il est constaté qu'il n'y a eu aucune amélioration à ce jour. Que peut-on faire ?

La police nationale et la police municipale ont été saisies et plusieurs actions ont été réalisées.

Sente du chemin de l'Avenue des Tilleuls :

Est-ce que Mme Catherine Laplagne ou Mr Bernard Claisse pourraient venir voir pour trouver une solution pragmatique afin que la sente soit sécurisée pour pouvoir l'emprunter.

Effectivement ce chemin est très dégradé. Son réaménagement est techniquement compliqué mais un avis sera demandé au Parc Naturel.

Véhicules mal garés:

Des voitures se garent sur les trottoirs du bois du Fay. La police municipale peut-elle intervenir ?

Des infractions sont quotidiennement dressées pour les stationnements sur trottoirs. Pour mémoire, 37 km de voirie sur notre commune et une équipe de trois policiers municipaux qui sont plus souvent en rondes extérieures que dans le poste de police.

• Trou en formation :

Constatation d'un trou en formation au 4 avenue de Provenance comme il y a quelques années avec risque d'effondrement. Des travaux peuvent-ils être faits rapidement ?

Le trou a bien été rebouché.

Poubelles:

Comme demandé l'été dernier, pourrait-il y avoir des containers relais incluant les verres également, le quartier ayant de plus un ramassage des poubelles le vendredi ?

Nous avons pour objectif de traiter cette question courant 2018.

Demande de trottoir :

Qu'en est il de la demande de trottoir pour rejoindre l'école pour les enfants du nouveau lotissement avenue des Peupliers ?

Nous ne pourrons pas créer de nouveau trottoir du côté de ce lotissement. Il existe de l'autre côté de la rue un trottoir qui peut être utilisé. Le flux pédestre n'est pas très important, ce trottoir doit suffire à sécuriser les piétons de ce lotissement.



INFORMATIONS CONCERNANT LES HAMEAUX





INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

• Entretien:

Chemin de la mare tondu à moitié.

Dans le virage devant Reprotechnique toujours pas tondu par la Mairie, la propriétaire le fait elle-même.

Le déversoir de la mare est cassé.

Cet été l'entretien de la Commune a posé des problèmes compte tenu de l'alternance entre pluie et soleil.

L'arrivée d'un nouveau responsable des ateliers municipaux nous a permis de revoir entièrement le plan de nettoyage de la Commune dont les premières actions ont démarré il y a quelques semaines.

Le rôdage de ces nouvelles procédures demandera probablement des réajustements dans quelques mois.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

• Stationnement :

Stop de Rodon (en venant du restaurant « La Grange » le stationnement des camions des Ets Michel alignés le long du trottoir bouchent la vision pour démarrer.

Sauf à instituer une interdiction de stationnement à cet endroit, le stationnement des véhicules (automobiles et camionnettes de moins de 3,5 T) est autorisé. Il appartient aux conducteurs venant de la rue de Rodon de faire preuve de vigilance.

Il n'a d'ailleurs pas, à ma connaissance, été constaté d'accident à cet endroit.

INFORMATIONS / REPONSES CONCERNANT LE QUARTIER LES HAMEAUX

• Circulation:

La SEPUR roule trop vite sur la route menant à la ferme de Champgarnier.

Les recommandations utiles seront faites aux responsables de la SEPUR pour transmission aux chauffeurs.



MOMENT D'EXPRESSION DES CONSEILLERS

Questions, remarques sur le Mesnil Saint Denis.

Questions, remarques sur votre Quartier.

Idées, suggestions, demandes...







DATES DES FUTURES RÉUNIONS





DATE DE LA TENUE DES REUNIONS en 2018

Semaine x (xxxx 2018)

Le mardi xx à 21h00 : Les Hameaux et les Résidences du Château

Le mercredi xx à 21h00 : Le Bourg et le Bois du Fay

Le jeudi xx à 21h00 : Henriville et Champmesnil

La détermination des dates des réunions en 2018 est en cours. Elles vous seront communiquées prochainement.



